

**Plénière SRIAS Hauts-de-France
12/09/2025 – 9H30 – CEREMA**

- Vérification du quorum

Madame DELLISTE, correspondante administrative, procède à la vérification du quorum : sont présents 5 représentants de l'administration et 10 représentants des organisations syndicales, ainsi que le président de la SRIAS.

Le quorum est atteint.

- Ouverture de la séance

La séance est ouverte par le président de la SRIAS Hauts-de-France, monsieur BIVIGLIA, en présence de monsieur HUBER, adjoint au secrétaire général pour les affaires régionales, de madame CALABUIG, directrice adjointe de la plateforme régionale d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines, et de madame POLOWCZYK, conseillère action sociale et environnement professionnel.

- Examen des points à l'ordre du jour

1/ Déclarations et propos liminaires

Propos liminaire de la FSU (en annexe).

2/ Approbation du procès-verbal de la plénière du 19 juin 2025

Le procès-verbal de l'assemblée plénière du 19 juin 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3/ Petite enfance

- **Point sur l'attribution des berceaux au sein des crèches des nouvelles cités administratives (NCA)**

- crèche de la cité Marianne de Lille sous concession avec LPCR (36 places)

Inscription des enfants : 9 pour une entrée le 26/08/2025, 5 pour courant septembre 2025, 1 pour octobre 2025, 1 pour novembre 2025, 1 pour décembre 2025 et 4 pour début 2026.

21 enfants au total sont inscrits, 15 places sont actuellement vacantes.

- crèche de la cité administrative d'Amiens Ligue 80 (16 places)

Inscription des enfants : 8 pour une entrée fin août et septembre et 2 pour octobre

10 enfants au total sont inscrits.

6 dossiers familles sont en attente pour le passage en commission d'octobre 2025 pour une entrée au 1er trimestre 2026.

- **Points divers concernant les crèches NCA**

- la date de l'inauguration de la crèche de la Cité Marianne est reportée.

Une nouvelle date sera communiquée prochainement.

- le nom retenu pour la crèche de la cité administrative d'Amiens est : "Les petits pieds de la vallée"
Suite à la demande de la préfecture de la Somme, la SRIAS avait proposé plusieurs noms pour la crèche de la cité dont celui qui a été retenu.

- NCA Lille et Amiens : les crèches des 2 cités administratives sont ouvertes depuis le 26/08/25. La rentrée des enfants s'est bien passée et les parents sont très satisfaits.

Un dépose-minute a été mis en place pour la crèche de la cité Marianne de Lille.

La représentante du ministère de la justice indique avoir reçu des retours très positifs de la part des familles pour la crèche d'Amiens.

- **Point d'avancement sur le renouvellement du marché régional de réservation de berceaux en crèches (2027)**

La PFRA a présenté le marché régional de réservation de berceaux de crèche lors la commission petite enfance du 01/09/2025. Elle transmettra prochainement un calendrier des travaux sur le nouveau marché.

Cette commission a permis de recenser les lots qui nécessiteront un redécoupage pour le futur marché crèche 2027.

Les travaux de la prochaine commission petite enfance du 28/11/2025 s'orienteront sur le redécoupage des lots (principalement Amiens, Béthune et Arras) et l'analyse des critères techniques.

Madame POLOWCZYK invite les membres de la SRIAS à participer aux travaux de préparation du prochain marché régional de réservation de berceaux en crèches.

- **Recensement du besoin en berceaux supplémentaires pour 2026**

Le recensement a été effectué à partir des 41 lots du marché actuel avec localisation (villes), du nombre de berceaux réservés au marché et du nombre maximum de berceaux facturés sur le T4 2024, T1 et T2 2025.

Il a été proposé 3 berceaux supplémentaires sur les lots 2, 3, 4, 5, 6, 8, 16, 22, 29, 37 et 38, soit au total une demande de 33 berceaux supplémentaires pour 2026.

Monsieur BIVIGLIA remercie les membres de la commission petite enfance pour le travail mené.

La proposition de demande de 33 berceaux supplémentaires pour 2026 est approuvée à l'unanimité.

Le recensement de besoin sera transmis pour le 15/09/2025 à la DGAFP (il n'y a pas eu de demande de recensement à ce jour).

Monsieur HUBER rappelle cependant qu'en 2025 la DGAFP a attribué 52 berceaux supplémentaires à la région Hauts-de-France pour couvrir les crèches des deux nouvelles cités administratives. La DGAFP avait alors indiqué à cette occasion que cette dotation exceptionnelle était conditionnée à l'absence de nouvelle dotation en berceaux supplémentaires pour les prochaines années.

Madame CALABUIG rappelle également que la volonté au niveau national est d'équilibrer les dotations de berceaux pour chaque région.

- **Fermeture de la crèche de BABILOU La Madeleine (lot 21 – 10 berceaux)**

La PFRH a reçu en août 2025 une information officielle de fermeture de la crèche Babilou La Madeleine à compter du 31/12/2025. L'ensemble des familles a été informé par la crèche Babilou.

Les berceaux initialement attribués à la crèche Babilou La Madeleine vont être proposés aux autres crèches attributaires du marché sur le même lot géographique par ordre de classement.

La crèche Babilou va transmettre à la PFRH, le tableau des familles bénéficiaires d'un berceau SRIAS. Une nouvelle place en crèche leur sera proposé dans la crèche ou les crèches du lot qui se verront affecter ces berceaux. Toutefois, les éventuelles demandes de familles d'une autre crèche que celles proposée seront prioritaires lors de la commission d'attribution d'octobre 2025.

4. Restauration : réunion des bureaux des associations gestionnaires des RIA des Hauts-de-France

Une journée dédiée aux bureaux des 5 associations gestionnaires des RIA des Hauts-de-France est programmée le 04/11/25 (avec déjeuner sur place).

Cette journée qui aura lieu à la cité Marianne de Lille réunira les associations de gestion des 5 RIA situées en Hauts-de-France, soit les 5 présidents, vice-présidents et trésoriers et secrétaires.

Le programme de la journée sera étudié en commission restauration du 15/09 prochain.

Il sera proposé :

- une présentation des RIA de la région et des modes de gouvernance
- une présentation des différents financements des RIA (subventions obligatoires et facultatives)
- une présentation détaillée d'une (ou deux) thématique(s) adaptées à la situation des RIA en HDF : assurer l'équilibre économique du RIA et optimiser les relations avec le prestataire de restauration collective (par le cabinet COGERES).

Deux devis sont soumis au vote de la plénière :

- AGRIA Lille (montant : 725.78€) : accueil petit-déjeuner du matin et repas du midi
- Cogeres (montant : 1032€) : intervention du cabinet Cogeres sur 2 thématiques retenues compte-tenu de la situation financière des RIA en Hauts-de-France.

Monsieur BIVIGLIA salue l'initiative qui pourrait permettre de fluidifier les relations avec les RIA.

Monsieur HUBER indique que la réunion répond aux attentes des collègues gestionnaires en charge des RIA qu'il est nécessaire de soutenir et accompagner dans leur engagement. La réunion leur permettra de partager leurs bonnes pratiques ainsi que leurs préoccupations.

Le co-animateur de la commission restauration remercie Madame POLOWCZYK pour le travail accompli dans l'organisation de cette journée.

Les deux devis sont approuvés à l'unanimité.

5. Point sur la consommation du budget 2025 (actions locales, logement, crèches)

Pour rappel : budget alloué pour 2025 (actions locales SRIAS, logement, frais de déplacement) :

- budget 2025 actions locales SRIAS HDF : 405 081€ (AE/CP)
- budget 2025 frais de déplacements : 38 000€ (AE/CP)
- budget 2025 crèches : 4 201 541€ (AE/CP) hors concessions
- budget 2025 logements : 73 800€ (AE/CP)

- Actions locales SRIAS :

- Consommation au 10/09/25 :

AE : 305 062,78€ (75,3%) - avec prise en compte des partenariats signés et en cours d'engagement

CP : 157 788,41€ (39%) (factures reçues) - factures payées : 119 347,07€ (29,4%)

- Pour comparaison : consommation au 10/09/2024 : 372 699,92€ en AE (78%) et 171 270,30€ en CP (36%)

- Logements :

- Consommation au 05/09/25 :

AE : 73 800€ (100%)

CP : 12 566,03€ (nuitées logements d'urgence) + 28 800€ (aide à la recherche de logements temporaires) - 56%

- Pour comparaison : consommation au 10/09/2024 : 58 800€ en AE (100%) et 52 114,98€ en CP (88,6%)

Concernant les chiffres de la consommation du budget dédié au financement des nuitées d'urgence, Madame POLOWCZYK précise que le nombre de saisine des assistants de service social (ASS) pour la période de rentrée (septembre 2025) a été moins important.

L'enveloppe « logements d'urgence » de 2024 avait dû être ajustée du fait essentiellement des prises en charge liées aux inondations dans le Pas-de-Calais.

Une réunion est prévue le 01/10 pour faire à nouveau le point avec les ASS et une communication à destination des agents va être envoyée.

La représentante de l'Académie d'Amiens informe l'assemblée que les services ont, cette année, anticipé l'envoi des affectations, ce qui a permis une meilleure organisation en matière de recherche de logement pour les agents primo-affectés ou mutés. De plus, les agents peuvent bénéficier temporairement des logements étudiants avant les rentrées universitaires grâce à un partenariat avec le CROUS du 1^{er} mars au 30 août de chaque année.

Monsieur HUBER précise que malgré la baisse constatée du recours aux solutions d'hébergement d'urgence, il est essentiel de conserver une capacité d'action efficace en cas de remontée soudaine des besoins. Il indique qu'il ne peut qu'encourager la SRIAS à continuer à travailler sur d'autres projets à l'instar de celui des solutions de logement inter générationnel.

- Frais déplacements :

- Consommation au 05/09/25 :

Enveloppe membres : 10 470,11€ consommés

Enveloppe président + vice président : 10 001,98€ consommés

Total consommation : 20 472,09€ soit 53,87 %

- Pour comparaison : consommation au 10/09/2024

Frais déplacements : enveloppe membres : 10 639,47€ en CP

Enveloppe président et vice-président : 7 607,91€ en CP

Total consommation : 18 247,38€ soit 48,02 %

6. Présentation des projets de conventions et devis 2025 (par les co-animateurs des commissions thématiques) :

Vacances journées découvertes (VJD)

- Projet parc Astérix Halloween avec le prestataire Cézam (sur la base de 371 agents)

- financement transport : 10 615€

- financement billet d'entrée : 47€ par agent

- financement petit-déjeuner : 4€ par agent

La part payée par les agents est approuvée à hauteur de 30€.

Total devis Cézam (après déduction de la part agent) : 18 406€

Opération de fin d'année (reliquats)

- billetterie cinéma avec le prestataire Cézam : devis de 25 000€

Le projet sera financé par le reliquat VJD (devis de 25 000€) et les reliquats communs (avenant pour un montant maximum de 38 000€ pour l'action)

Convention gratuite VJD :

Le président et le vice-président ont rencontré le prestataire Campings.com (catalogue de campings en France et à l'étranger).

Les propositions de partenariat de la commission VJD sont approuvés à l'unanimité.

Retraite

- projet d'un séjour sénior à Amsterdam avec le prestataire APACE (sur la base de 55 personnes) les 13 et 14 novembre 2025

Prise en charge SRIAS : 200€ et reste à charge par agent 194€ (+90€ pour le supplément chambre individuelle).

Montant total du devis: 200x53 agents et 2 encadrants à 394€ = 11 388€ (ligne retraite de 8845,90€ + 2542,10€ sur les reliquats)

La proposition de la commission retraite est approuvée à l'unanimité.

Communication

- devis pour l'achat de goodies par le prestataire Lou fan

Montant du devis : 5940,60€ (ligne communication de 3117,67€ + 2822,93€ sur les reliquats)

Achat de post-it, porte-clés jetons caddies, décapsuleurs et sac de transports à roulettes, badges d'identification SRIAS.

La proposition de devis de la commission communication est approuvée à l'unanimité.

Sports loisirs culture

Proposition d'avenants aux partenariats en cours :

- avenant de 300 € pour l'Ateliers des Toqués (enveloppe initiale de 500€ + avenant 1 de 500€ consommés).

- avenant de 500 € pour l'Odyssée inattendue (enveloppe initiale de 1 000 € quasiment consommée).

- avenant cirque Grüss (93 demandes en liste d'attente) - 100 places: 1900€

Projets proposés par la commission :

- Zénith Amiens (enveloppe totale 5200€)

21 Novembre : Les Années 80 (100 places) 49 € prix CEZAM - Agent 20 € / Srias 29 €

Soit 2 900 € de subvention

14 Novembre : Le Petit Prince sur glace (100 places) 75 € adultes et + de 12ans / 29,90 € - de 12 ans

Srias 23 € - Agent 52 € adultes et + de 12 ans et 6,90 € - de 12 ans -

Soit 2 300 € de subvention

- Zénith Lille (enveloppe totale 4800€)

20 novembre : Amir (50 places) - tarif cezam 50 € - Agent 20 € / Srias 30 €

Soit 1 500 € de subvention

29 novembre : Disney en concert (100 places) - tarif cezam 58 € - Agent 25 € / Srias 33 €

Soit 3 300 € de subvention

- Saint Amand Basket (SAHB)

Proposition d'un match supplémentaire le samedi 29/11/2025

Subvention de 5000 € pour 100 agents dans les mêmes conditions que la subvention initiale.

part Agent 15 € - Srias 50 €

A noter que le club organisera une initiation basket pour les enfants des agents le 18 ou 25 Février 2026.

- BCM Gravelines

Proposition d'un match supplémentaire – date à déterminer.

Subvention de 5 666 € pour 100 agents dans les mêmes conditions que la subvention initiale.

Part Agent 30 € - Srias 56,66 €

Partenariat à titre gratuit :

- Prestataire « Le sens de vivre »

Ferme thérapeutique à OXELAERE qui propose des tarifs C.E sur diverses prestations (+/- 10%).

Les propositions de partenariats payants et gratuits de la commission SLC sont approuvés à l'unanimité.

7/ Sujets divers

-Instances SRIAS

Monsieur BIVIGLIA rappelle que pour le bon fonctionnement des instances de la SRIAS : seuls les sujets évoqués en commission et en bureau peuvent être évoqués en plénière.

-Forums des administrations

Concernant les forums et journées d'accueil des nouveaux arrivants : le prochain forum aura lieu à la DREAL en octobre prochain. Ces événements permettent d'échanger avec les agents et le président invite les administrations à lui faire part des dates si elles souhaitent une présentation de la SRIAS.

Monsieur HUBER invite les membres de la SRIAS à poursuivre leurs efforts pour optimiser l'occupation des berceaux des crèches récemment ouvertes.

Cela passera notamment par une communication pour relayer au mieux l'information.

Monsieur HUBER rappelle que les échéances budgétaires de fin d'année approchent et sait pouvoir compter sur l'engagement de la SRIAS pour mener à bien les derniers travaux ainsi que la préparation des futures actions 2026.

La séance est levée à 11H00.
